



La Gazette

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE CGC La Mondiale

NEWSLETTER N°47– Mai 2025

ÉDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

En ce mois de mai, la CFE CGC La MONDIALE est engagée sur une multitude de sujets : de la nouveauté de l'Action Logement, au traité de réassurance interne, en passant par la commission métiers, et les risques psycho sociaux ...

Notre mobilisation est intense... et nous restons déterminés

Osons la différence !

ENSEMBLE, on va plus loin !

ENSEMBLE, tout devient possible !



Julie LUCAS
Délégue Syndicale
Centrale Adjointe



Cyril FRANCHES
Délégue Syndical
Central

FOCUS DE Mai



- Commission métiers
- Action logement
- Traité de réassurance interne
- Cellule Psychologique
- Subvention de l'association AARLM (association des retraités)

Commission Métiers du 11 Avril 2025 : Vos élu.es défendent vos intérêts !



Voici un aperçu des sujets abordés et des actions menées par vos élu.es pour faire entendre votre voix.

Performance et Stratégie Réseau : Les Élu.es VIGILANTS

La direction a présenté des chiffres positifs concernant la production de début 2025, notamment en matière de PERI et d'épargne. Vos élu.es ont soulevé un point concernant les rendez-vous de gestion non comptabilisés dans l'activité des commerciaux. Nous avons défendu la nécessité de reconnaître cette activité, en particulier pour les nouveaux conseillers et ceux gérant des portefeuilles stratégiques. À la suite de nos échanges, la direction commerciale a accepté la mise en place d'un observatoire pour quantifier le temps consacré à ces rendez-vous. Nous suivrons de près les modalités de cet observatoire.

Enfin, nous avons relayé les préoccupations des assistantes de secteurs sur les objectifs de prise de rendez-vous et sur leur participation volontaire, avec une formation et des outils adaptés, excluant les appels de prospection.

Gestion : Des problèmes persistants

Plusieurs points noirs ont été soulevés concernant la gestion des contrats :

- **Délais d'affectation des valeurs** : Vos élu.es ont dénoncé des délais inacceptables pour nos clients, en particulier pour l'encaissement des chèques. Nous avons insisté sur le caractère prévisible des pics d'activité et l'urgence de mesures concrètes pour soulager nos collègues administratifs .
- **Anomalies (8X)** : Les élu.es ont alerté sur le manque de prise en compte de la fiabilisation des données par la direction informatique et sur la découverte constante de nouvelles anomalies.
- **Retour polices** : La suppression de l'outil de suivi a été vivement critiquée, car elle constitue un blocage pour les transferts internes et constitue un risque juridique.

Nous avons également pointé les délais de traitement des contrats de prévoyance et l'augmentation des demandes en sommeil.

Partenaires Experts-Comptables : Une Politique à redynamiser

La présentation du diagnostic sur la politique conseil à destination des experts-comptables a confirmé la nécessité d'une simplification des méthodes, d'une amélioration des outils et d'un renforcement du rôle des managers. Vos élus seront attentifs à la mise en œuvre des 8 chantiers annoncés.

Conclusion : Des avancées mais nous restons vigilants !

Cette commission a permis de mettre en lumière des avancées, mais aussi des problèmes persistants. Vos élu.es continuent à porter vos préoccupations et à exiger des solutions concrètes de la part de la direction. Nous regrettons que certaines propositions formulées lors des commissions précédentes n'aient pas encore abouti. Nous restons déterminés à faire entendre votre voix et à défendre vos intérêts.

ACTION LOGEMENT: Du nouveau du côté d'Action Logement

Bonne nouvelle : Action Logement a lancé le 12 mai dernier, une nouvelle plateforme regroupant différentes typologies de logements. Désormais, les salariés ainsi que les personnes éligibles à la mobilité professionnelle auront donc un accès centralisé et simplifié aux offres de logements suivantes :



- **Les logements intermédiaires** dont les loyers plafonnés sont en moyenne 15 % à 20% inférieurs à ceux du parc privé. Pour les salariés qui ne sont pas éligibles au parc social, ils représentent une vraie alternative afin de se loger. A titre indicatif, ils répondent aux dernières normes environnementales et sont souvent proches des bassins d'emploi ainsi que des transports en commun. On notera qu'il n'y a pas de frais d'agence.
- **Les logements de la Foncière** qui sont proposés à la location par des bailleurs sociaux, à des prix au moins inférieurs de 25 % à ceux du marché.
- **Les logements temporaires** : solutions pour les personnes en mission de courte durée, jeunes actifs, travailleurs saisonniers et intérimaires.

Conditions à remplir pour bénéficier du dispositif :

- Faire partie des effectifs.
- Avoir au moins 3 mois d'ancienneté dans le groupe.
- Ne pas avoir été relogé par Action Logement durant les 3 dernières années, sauf modification de la composition familiale.

Comment accéder à la plateforme ?

Les utilisateurs pourront se connecter via la plateforme de logement d'Action Logement

[Plateforme du logement d'Action Logement - Action Logement](#)

Nous rappelons qu'en cas de difficultés liées notamment au logement, vous pouvez en toute confidentialité contacter le service social du personnel de votre zone géographique. [CARTOGRAPHIE ASSISTANTES SOCIALES 14.pdf](#)

TRAITE DE REASSURANCE INTERNE

Les élus de la CFE-CGC souhaite vous sensibiliser au travers de cet article sur la création d'une filiale de réassurance interne au sein du groupe AG2R La Mondiale.



Cette nouvelle filiale, présentée lors du CSE du 15 avril 2025, a pour but de renforcer la cohésion financière du groupe, de mutualiser les risques entre ses entités et d'améliorer leur ratio de solvabilité. Elle devrait être opérationnelle le 1er janvier 2026 sous la forme d'une Société Anonyme, et impliquera la cession de 75% des portefeuilles de La Mondiale, AG2R Prévoyance et Arpège Prévoyance.

La gouvernance de la filiale prévoit un conseil d'administration composé à parité égale de représentants de La Mondiale et de la SGAPS, avec un président issu de La Mondiale. Les décisions courantes seront prises à la majorité simple, tandis que les décisions importantes nécessiteront une majorité qualifiée. En cas de blocage, la SGAM aura le dernier mot. Sur le plan financier, la filiale devra atteindre un ratio de solvabilité minimum de 175% et disposer de 4 milliards d'euros de fonds propres, financés en partie par la valorisation d'éléments cédés et en partie par les trois entités, avec une contribution très majoritaire de La Mondiale.

Malgré la reconnaissance des avantages potentiels de cette filiale, la CFE-CGC émet plusieurs réserves.

- Nous nous interrogeons notamment sur la répartition des droits de vote, qui ne reflète pas l'effort financier consenti par La Mondiale, sur le caractère non finalisé des statuts à ce jour, sur l'efficacité de la mutualisation des risques en cas de difficultés financières, et sur les conséquences pour la solvabilité de la SGAM.
- Nous nous inquiétons également de l'impact de cette opération sur les revenus des placements des actionnaires et sur les intéressements des salariés.

=> En conclusion, la CFE-CGC a rendu un **avis défavorable** à la création de cette filiale, en raison des conséquences liées à la concentration des risques, à la complexité de la gouvernance et au besoin de financement.

RPS - Risques Psycho sociaux – Partie 1

Un triste constat : nous sommes de plus en plus sollicités par des collaborateurs en situation de souffrance au travail.

Pour la **CFE-CGC LA MONDIALE**, le mal-être au travail n'est pas une fatalité et le soutien psychologique est un droit, et non un privilège, c'est pourquoi nous relayons à nouveau les actions mises en place par notre entreprise afin de protéger la santé mentale des salariés.

Dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, le Groupe propose un service d'accompagnement psychologique à l'ensemble de ses collaborateurs .

L'Institut d'Accompagnement Psychologique et de Ressources (**IAPR**) met à votre disposition son équipe de psychologues cliniciens qui a une connaissance fine des contextes professionnels et une expertise en matière d'accompagnement psychologique.



08 00 08 32 19 (gratuit)

Joignable 7j/7 et 24h/24 pour vous conseiller et vous accompagner.

Anonymat

Confidentialité

Tous les détails sur Déclic : [Soutien psychologique : un numéro vert accessible à tous](#)

.... A suivre.... avec la partie 2, dans une prochaine gazette

ASSOCIATION DES RETRAITES: AARLM

Chers adhérents de l'Association des Anciens de La Mondiale (AARLM), chers salariés

Un Financement Ajusté pour un Équilibre Durable et Équitable

Le CSE a toujours valorisé le lien intergénérationnel et la contribution de chacun, qu'il soit actif ou retraité. C'est dans cet esprit que nous soutenons historiquement l'AARLM, reconnaissant son rôle essentiel dans la préservation de la mémoire de notre entreprise et le maintien du lien social.

Un Soutien Historique Remis en Perspective Face à l'Équité

Jusqu'à présent, le CSE allouait une subvention de 5 000 € à l'AARLM, représentant un abondement significatif de 400 % par rapport à la cotisation annuelle de 50 € de chaque adhérent. Si ce niveau de soutien témoignait de notre engagement envers nos anciens salariés, il est aujourd'hui nécessaire de le reconsidérer dans notre contexte de réévaluation de nos ASC.

Évolutions Légales, Contraintes Budgétaires et Impératif d'Équité

En effet, les nouvelles réglementations URSSAF et arrêt de la Cour de cassation, combinées à un financement employeur non revalorisé depuis de très nombreuses années, nous ont contraints à revoir notre politique d'abondement de manière globale. Les salariés actifs bénéficient désormais d'un abondement maximal de 100 % sur la plupart des prestations proposées par le CSE.

Dans ce contexte, il nous est apparu essentiel de garantir un traitement équitable entre les différentes générations de salariés, en évitant de créer un déséquilibre injustifié entre le niveau de soutien accordé aux actifs et celui destiné aux retraités. Il est crucial que les avantages offerts par le CSE soient perçus comme justes et équilibrés pour et par tous.

Une Décision Responsable, Transparente et Axée sur l'Équité

L'AARLM a sollicité une nouvelle subvention de 2 900 € pour 29 adhérents, soit un abondement de 200 % par rapport à la cotisation. Après mûre réflexion et un vote des élus, le CSE a décidé d'accorder une subvention correspondant à 100 % de la cotisation annuelle, soit un montant de 1 450 €. Cette décision a été prise pour cette année dans un souci constant d'équité et de responsabilité financière.

Un Partenariat Durable Fondé sur l'Équilibre et le Respect

Cette décision, bien que pouvant susciter des interrogations, reflète notre volonté de maintenir un partenariat solide et durable avec l'AARLM, tout en assurant une répartition juste et équilibrée des ressources du CSE entre tous les bénéficiaires. Nous sommes convaincus que ce nouvel équilibre permettra de continuer à soutenir l'AARLM de manière pérenne, dans le respect des contraintes budgétaires et des principes d'équité qui guident notre action.

L'année prochaine, le CSE réétudiera la proposition de budget de l'Association en adéquation avec les mesures de 2026.



Pourquoi nous rejoindre

En rejoignant la CFE CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !



Pour ADHERER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

Cyril FRANCHES

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

Laure BERNARD

Déléguée Syndicale (SNCSA)

Patrick FUENTES

Délégué Syndical (SNIA)

Karine THUILLEZ

Déléguée Syndicale (SNAPA)

Stéphane OLLIVIER

Délégué Syndical (SNAPA)

Georges WAKNINE

Délégué Syndical (SNCSA)

Julie LUCAS

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)



CFE-CGC La Mondiale



Lamondialecfecgc.fr



@cfecgc_alm



Cyril Franches



cfecgc.lamondiale@yahoo.fr